

Le 8 septembre 2020

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE de l'an deux mille VINGT**, via vidéoconférence.

**SONT PRÉSENTS:** Mesdames Louise Hébert et Mary Cartmel ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Andrew Retchless et Pierre Martineau.

**EST ABSENTE :** la mairesse Francine Caron Markwell.

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de M. Christian Laporte, maire suppléant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Christian Laporte, maire suppléant, procède à l'ouverture de la séance, il est 19h56.

20-09-754

### 1.1 Séances du conseil à huis clos et par vidéoconférence

**ATTENDU** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 septembre 2020;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**ATTENDU QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance vidéoconférence;

***Il est proposé par Andrew Retchless***

***Appuyé par Mary Cartmel***

***Il est résolu***

**QUE** la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

ADOPTÉE

20-09-755

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

***Il est proposé par Jean DesRosiers***

***Appuyé par Mary Cartmel***

***Il est résolu***

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposée : il est convenu de reporter le point 11.6.

ADOPTÉE

20-09-756

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

***Il est proposé par Louise Hébert***

***Appuyé par Mary Cartmel***

***Il est résolu***

**QUE** les procès-verbaux des séances du 3 août et du 3 septembre 2020 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE

#### **4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL**

#### **5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG**

##### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/CULTUREL**

- **Deux nouvelles offres de formations** concernant le patrimoine culturel seront offertes aux élus, membres de CCU et inspecteurs. Sur le thème du patrimoine bâti avec la firme de consultant en patrimoine culturel et en muséologie Bergeron Gagnon Inc. : offre de 9h de formation en ligne répartie sur 3 semaines consécutives. Les dates proposées sont le 11, 18 et 25 septembre ou le 18, 25 septembre et 2 octobre prochains; Sur le thème de l'architecture de paysage avec le Comité du patrimoine paysager estrien (Paysages estriens) : formation de 3 h, sur place. Possibilité d'être offerte à deux reprises. Une portion de cette formation prendra la forme d'un atelier de travail permettant aux participants de se pencher sur un enjeu relatif au territoire de la MRC de Memphrémagog. Les dates et l'emplacement de chaque formation restent à déterminer.
- **Programme de soutien aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog**  
Un soutien financier a été accordé à 4 projets pour un montant total de 13140\$. Il s'agissait de la première date de dépôt relative au 2e appel de projets pour l'année 2020. Les promoteurs qui le souhaitent pourront déposer de nouveaux projets jusqu'au 18 septembre 2020.

##### **AMÉNAGEMENT**

- **Révision du schéma d'aménagement et de développement durable**  
Le comité d'aménagement recommande la date du 10 septembre en après-midi pour la présentation du premier projet de schéma d'aménagement et de développement durable.
- **Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**  
Les pages Web pour suivre le projet MRC (<https://www.mrcmemphremagog.com/plan-regional-milieux-humides-hydriques/>). Démarche régionale ([www.prmhh-estrie.info](http://www.prmhh-estrie.info)).
- **Projet de règlement 12-19.** Consultation publique écrite a eu lieu du 9 au 23 juillet. Aucun commentaire n'a été reçu.

##### **ENVIRONNEMENT**

- **Stratégie de valorisation de la matière organique**  
Le gouvernement a annoncé la Stratégie de valorisation de la matière organique qui remplace le bannissement prévu. (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/organique/strategie-valorisation-matiere-organique.pdf>) Des programmes d'aide financière sont ou seront annoncés en lien avec cette stratégie. Ils toucheront entre autres la matière organique dans les ICI et les écocentres. L'information pertinente est partagée avec les municipalités concernées.
- **Sensibilisation et communication**  
Les nouvelles pancartes de réglementation pour le lac Memphrémagog ont été livrées aux municipalités. La MRC travaille également sur un plus petit modèle qui pourra être installé aux descentes plus « informelles ». Il est prévu de refaire les pancartes pour le lac Massawippi prochainement.

##### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- **Encadrement des chiens**

La MRC a travaillé avec la SPA de l'Estrie afin de l'accompagner dans ses démarches pour faciliter la communication et l'adoption de son projet de règlement uniformisé auprès des municipalités. Une rencontre a été organisée par la MRC auprès des DG des municipalités afin que la SPA puisse présenter son projet de règlement. Un comité s'est également tenu le 8 juillet pour déterminer les articles du projet de règlement qui pourrait également faire l'objet d'une application régulière par la SQ. La SPA et la MRC souhaitent une adoption du projet de règlement uniformisé pour le mois de septembre ou d'octobre. La SPA permet qu'il y ait une disparité entre les municipalités pour les amendes imposées en cas d'infraction. Toutefois, il a été mentionné à plusieurs reprises par différents acteurs lors des rencontres que des amendes uniformisées simplifieraient l'application du règlement ainsi que la compréhension du règlement par les citoyens.

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

- **Rapport annuel 2019**

Suite à la demande du MSP plusieurs municipalités ont adopté une résolution afin de confirmer l'exactitude des informations qui ont été fournies à la MRC dans le cadre de la préparation du bilan annuel de mise en oeuvre du schéma de sécurité incendie, adopté en mars dernier par la MRC. Le coordonnateur fait un suivi auprès des municipalités qui n'ont pas encore procédé.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Plusieurs questions quant au référendum : coût, question référendaire, position de chaque élu sur divers points, etc.

Des commentaires ont été reçus quant aux rebuts laissés près du conteneur de verre. Une caméra a été installée et un panneau l'indiquant sera affiché sous peu. Il est demandé aux citoyens de faire preuve de civisme.

Des réparations sont de mises sur le chemin Merrill, le responsable de la voirie en est avisé et celui-ci va remédier à la situation sous peu.

## **7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis**

Le rapport des permis émis du mois d'août est déposé aux membres du conseil.

### **8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière**

Le rapport d'inspection forestière du mois d'août est déposé aux membres du conseil.

### **8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme**

Il n'y a pas eu de réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme en août dernier.

20-09-757

### **8.4 Demande d'officialisation auprès de la Commission de la Toponymie – rue de l'Élysée**

**ATTENDU QU'**en raison de la configuration de la rue Partington actuelle, le nouvel embranchement fait en sorte que la section visée devra porter un autre nom et qu'il est opportun d'en aviser la Commission de la toponymie du Québec pour l'officialiser;

**ATTENDU QUE** le nouveau chemin s'intitulera " de l'Élysée" et sera situé à l'endroit indiqué au plan annexé à la présente;

**ATTENDU QUE** l'origine du mot provient de la mythologie grecque et désigne le lieu idyllique où les héros et les vertueux vont se reposer après leur vie (i.e. paradis);

***Il est proposé par Andrew Retchless  
Appuyé par Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil demande à la Commission de la Toponymie d'officialiser ce chemin privé "de l'Élysée" dans leur registre.

ADOPTÉE

## **9. ENVIRONNEMENT**

20-09-758

### **9.1 Embauche de l'inspecteur en environnement et bâtiment**

**ATTENDU QUE** la directrice générale a procédé à un appel de candidatures en juillet dernier afin de combler le poste d'inspecteur en environnement;

**ATTENDU QUE** le comité d'embauche a procédé à l'analyse des candidatures reçues et que leur choix s'est arrêté sur M. Gabriel Provencher Pharand;

***Il est proposé par Pierre Martineau  
Appuyé par Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le Conseil embauche M. Gabriel Provencher Pharand à titre d'inspecteur en environnement et bâtiment, aux conditions prévues au contrat de travail, dont le conseil reconnaît avoir reçu copie et se dit en accord avec les termes.

**QUE** le conseil autorise et mandate la mairesse ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires concernés.

ADOPTÉE

## **10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE**

20-09-759

### **10.1 Remplacement de ponceaux**

**ATTENDU QUE** la municipalité prévoit le remplacement de plusieurs ponceaux sur certains de ses chemins;

**ATTENDU QUE** le responsable de la voirie a reçu deux soumissions à ce titre;

***Il est proposé par Pierre Martineau  
Appuyé par Andrew Retchless  
Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise le responsable de la voirie à s'approvisionner auprès Terraquavie pour la fourniture de 30 ponceaux au coût total de 18 358,10\$ transport et taxes en sus, conformément à la soumission no 2473.

**QUE** la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire 02 32016 521.

ADOPTÉE

20-09-760

### **10.2 Mandat pour le marquage de lignes**

**ATTENDU QUE** la municipalité prévoit le marquage des lignes sur les chemins municipaux;

**ATTENDU QUE** le responsable de la voirie n'a reçu qu'une soumission à ce titre;  
***Il est proposé par Pierre Martineau  
Appuyé par Mary Cartmel  
Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise le responsable de la voirie à s'approvisionner auprès de *Lignes Maska* pour le marquage des lignes sur les chemins au coût de 7 790,72 \$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission du 28 août dernier.

**QUE** la dépense soit appropriée à même le poste budgétaire 02 35500 521.

ADOPTÉE

20-09-761

### **10.3 Confirmation de la contribution municipale – pont Narrows**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté une résolution en juillet dernier afin de demander une aide financière dans le programme *Aide aux immobilisations – Volet 1 Restauration de biens patrimoniaux au Ministère de la Culture et des Communications* pour la réalisation du projet de rénovation du pont couvert, le tout tel qu'il appert de la résolution no 20-07-727;

**ATTENDU QUE** le conseil doit indiquer son intention de déboursier 60% du coût des travaux;

***Il est proposé par Pierre Martineau***

***Appuyé par Jean DesRosiers***

***Il est résolu***

**QUE** le Conseil confirme son engagement à assumer 60% des coûts du projet, pour un montant d'au moins 880 000\$, advenant la confirmation de la subvention et advenant la réalisation des travaux.

ADOPTÉE

20-09-762

### **10.4 Embauche d'un journalier aux travaux publics**

**ATTENDU QUE** la directrice générale a procédé à un appel de candidatures en août dernier afin de combler le poste de journalier aux travaux publics;

**ATTENDU QUE** le comité d'embauche a procédé à l'analyse des candidatures reçues et que leur choix s'est arrêté sur M. Alain Milette suite aux entrevues;

***Il est proposé par Pierre Martineau***

***Appuyé par Andrew Retchless***

***Il est résolu***

**QUE** le Conseil embauche M. Alain Milette à titre de journalier aux travaux publics, aux conditions prévues au contrat de travail, dont le conseil reconnaît avoir reçu copie et se dit en accord avec les termes.

**QUE** le conseil autorise et mandate la mairesse ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires concernés.

ADOPTÉE

## **11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**

20-09-763

### **11.1 Approbation des comptes payés et à payer**

***Il est proposé par Pierre Martineau***

***Appuyé par Mary Cartmel***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour le mois d'août 2020, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs pour le mois de septembre conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 158 256.45 \$

Total des comptes à payer : 297 975.91 \$

**QUE** le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'août 2020, pour un montant de 38 256.02 \$.

ADOPTÉE

### **11.2 Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale et du responsable de la voirie et des infrastructures sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale : 0 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures : 4 184.24 \$

20-09-764

### **11.3 Embauche d'une adjointe municipale – poste temporaire**

**ATTENDU QUE** le conseil embauchait Mme Nancy Vanasse à titre d'adjointe administrative, pour un poste temporaire à raison de 2 jours par semaine lequel a ensuite été modifié pour être à 5 jours par semaine, le tout tel qu'il appert des résolutions 20-06-709 et 20-07-730;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire offrir à Mme Vanasse de demeurer en poste encore quelques mois, pour combler des besoins administratifs et assister Mme Biron qui est de retour depuis peu;

**ATTENDU QUE** l'adjointe administrative étant de retour, Mme Biron, il y a lieu de donner un autre titre à Mme Vanasse;

***Il est proposé par Andrew Retchless***

***Appuyé par Louise Hébert***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil embauche de Mme Nancy Vanasse à titre d'adjointe municipale, pour un poste temporaire à temps plein, pour une durée de trois mois, lequel débute rétroactivement depuis la fin août.

**QUE** le conseil a pris connaissance du contrat de travail et se dit en accord avec les termes.

ADOPTÉE

20-09-765

### **11.4 Formation PG Solutions : « Notions de base en comptabilité »**

***Il est proposé par Louise Hébert***

***Appuyé par Pierre Martineau***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise l'inscription de l'adjointe municipale à la formation (webinaire) offerte par PG Solutions intitulée « Notion de base en comptabilité » au coût de 250.00\$ plus les taxes applicables par participant.

ADOPTÉE

20-09-766

### **11.5 Demande de don – Association communautaire de Georgeville**

**ATTENDU QUE** l'association communautaire de Georgeville a transmis à la municipalité le rapport d'activités 2019, tel que requis;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite accorder une subvention de 10 000\$ à l'Association pour soutenir les activités de l'association pour l'année 2020;

***Il est proposé par Louise Hébert***

***Appuyé par Jean DesRosiers***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil autorise le versement du don 2020 de 10 000\$ à l'Association communautaire de Georgeville.

**QUE** le montant soit attribué au montant budgétaire no 02-70150-996.

ADOPTÉE

**11.6 Tarification du personnel électoral pour le scrutin référendaire du 18 octobre 2020**

*Le sujet est reporté à une séance ultérieure.*

**12. HYGIÈNE DU MILIEU**

**13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. LOISIRS ET CULTURE**

20-09-767

**14.1 Demande d'appui de la Société d'histoire de Georgeville – Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu de la Société d'histoire de Georgeville une demande d'appui moral et financier pour la demande de subvention auprès de la MRC Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*;

**ATTENDU QUE** le projet consiste à une production d'une vidéo documentaire sur l'histoire de l'Auberge McGowan et de son importance pour la vie culturelle et économique du Canton de Stanstead;

***Il est proposé par Louise Hébert  
Appuyé par Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** la Municipalité appuie le projet décrit ci-dessus de de la Société d'histoire de Georgeville présenté à la MRC de Memphrémagog dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog*, ainsi que le montant de 9 500 \$ indiqué.

**QUE** le conseil accorde une aide financière de 1 500 \$ en argent seulement en appui à ce projet conditionnellement à ce que la demande soit retenue par la MRC.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02 62102 996.

ADOPTÉE

**15. VARIA**

Mme Louise Hébert souhaite tenir les prochaines réunions du conseil publiques, le tout en veillant au respect des consignes sanitaires. Jean DesRosiers et Mary Cartmel indiquent également leur accord.

**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

20-09-768

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par Andrew Retchless, il est 20h25.

---

**M. Christian Laporte**  
Maire suppléant

---

**Me Josiane Hudon**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière